

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 29 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 PP 32 Convention de groupement de commandes avec les services État de la Préfecture de police concernant la tierce maintenance applicative, fourniture de licences et services associés de la solution de gestion électronique des documents « Environnement de Gestion ElectrONique de contenus » ("EGEON").

M^{me} Colombe BROSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 27 mai 2016, par lequel le Préfet de police soumet à son approbation la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la tierce maintenance applicative, fourniture de licences et services associés de la solution de gestion électronique des documents « Environnement de Gestion ElectrONique de contenus » ("EGEON") au profit de la Préfecture de police ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 25 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics ;

Sur le rapport présenté par Madame Colombe BROSEL, au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, constitutive d'un groupement de commandes relatif à la tierce maintenance applicative, fourniture de licences et services associés de la solution de gestion électronique des documents "Environnement de Gestion ElectrONique de contenus" ("EGEON") au profit de la Préfecture de police.

Article 2 : Le Préfet de police est autorisé à signer ladite convention.

Article 3 : Les dépenses relevant du budget spécial de la Préfecture de police seront imputées aux exercices 2016 et suivants :

- à la section d'investissement :

- Chapitre 900, article 900-2035, comptes nature 2051, 2031, 2183 et 2188.

- à la section de fonctionnement :

- Chapitre 920, article 920-2035, comptes nature 611 et 6156.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO